

## PROGRAMME D'AIDE 2022

### VÉGÉTALISATION DES RIVES

Inscription au programme d'ici le 27 mai 2022



Le programme s'adresse à tous les propriétaires riverains (situés en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau) devant végétaliser leur rive. Plus particulièrement, les riverains ayant reçu un avis exigeant des travaux correctifs de reboisement de leur terrain sur le bord de l'eau, conformément à la réglementation en vigueur.

La Ville de Rivière-Rouge fera l'acquisition d'arbres et d'arbustes ayant les dimensions réglementaires exigées et offrira la possibilité aux propriétaires riverains d'acheter, à prix réduit, une variété d'arbres et d'arbustes dont les espèces ont été spécialement sélectionnées pour la restauration des rives.

**Pour l'inscription au programme, vous devez communiquer avec M. Jean-Charles Clément, officier-conseil en environnement, d'ici le 27 mai 2022 au 819 275-3202 poste 425.** Les inscrits devront effectuer le paiement des arbres et arbustes avant le 3 juin 2022. Notez que les quantités allouées à chacun varieront dépendamment du nombre d'inscriptions.

Une fois que vous serez inscrit et que nous aurons reçu le paiement, le Service d'urbanisme et d'environnement effectuera la livraison des arbres et des arbustes directement à la propriété concernée dans la semaine du 13 au 17 juin 2022.

Ce programme se veut comme étant une aide aux propriétaires riverains pour la mise en conformité obligatoire de leur rive, comme stipulé dans la réglementation actuellement en vigueur.

---

#### Pour information et inscription au programme :

M. Jean-Charles Clément, officier-conseil / environnement, Service d'urbanisme et d'environnement  
Tél. : 819 275-3202 poste 425  
Courriel : [officier.environnement@riviere-rouge.ca](mailto:officier.environnement@riviere-rouge.ca)

RIVE CONFORME



RIVE NON CONFORME

